

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS

COMMUNE DE DJASR KASANTINA

N°...276...../DEU/2026

Djasr Kasantina le, 27 SEPT 2026

Mise en Demeure N° 03 **AVANT RESILIATION**

Nous président de l'assemblée populaire communale DE Djasr Kasantina

- Vu la mise en demeure N°01 sous le N°44/DEU/2026 du 24 Février 2026
- Vu la mise en demeure N°02 sous le N°237/DEU/2026 du 02/09/ 2026
- Vu l' absence totale de l' entreprise sur le site du chantier

L'entreprise - SARL SARAGO

Sise à Cité Bouchaoui 03 N°488 Grp488 sec 05 RDC cheraga, Alger

Titulaire du Marché N° 24/2024 approuvé en date du 19 Décembre 2024

ODS N°64/2024 du 29/12/2024 relatif au projet:

OBJET: « Réalisation de la route hai cazenave axe D Djasr Kasantina »

Est mise en demeure

De renforcer le chantier en moyens humains et materiels pour rattraper le retard incombè , dans un délais ne dépassant pas 48 heures à compté de la reception de la présente mise en demeure.

Faute de quoi les mesures qui s'imposent lui seront appliquées.

Le Président
De L'assemblée populaire communale
De Djasr Kasantina